

Paris 13e : Edison Lite ouvre les candidatures à la co-conception des futurs logements

08.03.2016



Edison Lite, dans le 13e arrondissement de Paris. © Manuelle Gautrand Architecture

L'immeuble Edison Lite, lauréat du concours d'architecture « Réinventer Paris » de la Mairie de Paris et situé dans le 13^e arrondissement, présente une nouvelle forme de co-résidence, mettant l'habitant au cœur de la programmation, de la conception et de la gouvernance de son habitat, qui s'ouvre aux acheteurs en quête d'un logement sur-mesure.

Tout acheteur à la recherche d'un logement innovant, économique et sur-mesure, au sein d'un des quartiers les plus dynamiques de la capitale, peut désormais se renseigner plus précisément sur Edison Lite.

« Nous sommes ravis d'ouvrir notre appel aux candidatures et de lancer la phase de concertation avec les futurs habitants d'Edison Lite. Ces futurs habitants vont pouvoir s'impliquer dans une communauté de logements unique en France et partager une expérience de copropriété mettant en valeur la responsabilité écologique, le vivre ensemble et les considérations économiques » déclarent Loftissime et **NFU**, co-promoteurs de l'Edison Lite.

Le prix du m² habitable inférieur au marché, est de 7.990€ TTC et aucune charge de copropriété n'est prévue, l'immeuble étant conçu comme un actif qui produit des recettes pour compenser ses propres charges d'exploitation.

L'une des innovations de l'immeuble repose de plus sur "une rupture avec le paradigme traditionnel du marché de logement". Dès sa conception, les attentes et les besoins des futurs propriétaires sont mis au cœur de la programmation ainsi que de la construction des logements et des espaces collectifs pour proposer des espaces sur-mesure. Les espaces de partage et de convivialité recouvriront donc de nombreuses surfaces telles que une cave-atelier en sous-sol, des terrasses communes avec une cuisine ouverte et un potager collectif.

Edison Lite vise le label de performance énergétique Effinergie+ dont les critères de performance sont équivalents à ceux du plan Climat de la ville de Paris. Le choix de l'architecture, des matériaux et des technologies du bâtiment sert à réduire les consommations d'énergie de l'immeuble et à minimiser ainsi ses charges d'exploitation.